



Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

Des Grands-Chemins

1650 avenue Alexandre Le-Grand
Boisbriand (Québec), J7G 3K1
450 433-5514

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

ENCADREMENT LÉGAL

LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP)

Article 82

Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de services scolaire.

Articles 96.13 et 110.10

Le directeur de l'école (du centre) assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs.

Article 53

De nouvelles dispositions législatives relatives à la formation des membres des conseils d'établissement sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2020. En vertu du deuxième alinéa de l'article 53 de la LIP, les membres du conseil d'établissement doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement

École Des Grands-Chemins

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidence du conseil d'établissement
2. Composition du conseil d'établissement
3. Nombre et dates des réunions au cours de l'année
4. Bilan des activités prévues par la *Loi sur l'instruction publique*
5. Avis et consultations
6. Annexe 1 – Écoles primaires : Fonctions et pouvoirs du CÉ reliés aux frais facturés aux parents
7. Annexe 2 – Écoles primaires : Reddition de comptes de la direction

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement

École Des Grands-Chemins

1. Mot de la présidence du conseil d'établissement

Bonjour,

Une autre année scolaire exceptionnelle est sur le point de se terminer à l'école des Grands-Chemins et soyons honnêtes, celle-ci restera gravée dans nos mémoires bien longtemps. Au nom des membres du Conseil d'établissement ('CE'), j'ai le plaisir et le privilège de vous présenter le rapport annuel des activités réalisées pour l'année scolaire 2020-2021. Encore une fois cette année, le CE a eu le mandat de participer, d'échanger et de se prononcer sur plusieurs enjeux touchant la vie scolaire de nos enfants. Malgré la situation exceptionnelle associée à la distanciation, les membres du CE sont restés disponibles et en constante communication par le biais des outils technologiques à leur disposition.

Tout d'abord, la rencontre d'octobre nous aura permis de revoir nos règles de régie interne afin de maintenir le bon fonctionnement de nos séances. Des formations additionnelles couvrant la bonne marche à suivre du conseil ont été également données à tous les membres du CE en décembre et en février. Avec toutes ces mesures en place, il ne fut pas surprenant de constater un déroulement exemplaire et exceptionnel de nos rencontres tout au long de l'année. Je tiens par ailleurs à remercier chacun des membres pour avoir su créer et maintenir un climat agréable et propice à la discussion.

Toujours en octobre, les membres se sont positionnés sur des points de consultation apportés par le Centre de Service Scolaire des Mille-Îles ('CSSMI') entre autres sur le calendrier scolaire de la prochaine année ainsi que sur les politiques relatives à l'admission scolaire. Également, comme à chaque année, un plan de lutte contre l'intimidation a été sagement préparé et présenté aux membres du CE.

Tout au long de l'année, tout le personnel de l'école des Grands-Chemins a su démontrer un grand professionnalisme et une extrême résilience afin de mettre en place des mesures pour faire respecter les consignes sanitaires strictes associées à la situation exceptionnelle de la pandémie mondiale et cela, tout en maintenant un environnement stimulant et intéressant pour les élèves. Les mises-à-jour de la direction, des enseignants(es) et des représentants du service de garde ont été constantes, détaillées, et très précises à cet effet.

On ne pourrait passer sous silence la reconnaissance qu'a octroyé le CE en décembre à notre ancienne présidente, Marie-Pierre Paquin. Cette dernière a œuvré sur le conseil pendant près de 13 années avant de passer le flambeau au début de l'année scolaire. Le CE lui a rendu un brillant hommage. Merci encore une fois Marie-Pierre pour ta grande implication.

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

Au cours des séances du mois de décembre, février et mars, la direction a su présenter aux membres du conseil des portraits précis et complets de la situation budgétaire exceptionnelle découlant de la pandémie. Je tiens également à soulever la bonne gouvernance des membres du CE sur la gestion des fonds spéciaux durant la rencontre du mois de mars. Dans un grand souci d'équité envers les élèves, le CE a su prendre de bonnes décisions quant à l'allocation des sommes amassées provenant des campagnes de financement de l'année scolaire précédente qui n'avaient pas encore été allouées à certains élèves en raison de la pandémie.

Durant ce même mois, le CE a réitéré l'importance de l'apprentissage de l'anglais en maintenant les classes d'anglais intensif pour les élèves de 6ème année. Une valeur importante pour l'école des Grands-Chemins et pour les membres du CE.

Finalement, les rencontres de mars et de mai nous ont permis de couvrir les points associés à l'établissements des cadres du service de garde et du service des dineurs, au matériel didactique, aux effets scolaires et au contenu sur la sexualité.

Pour terminer, je voudrais remercier particulièrement tous les membres du CE pour leur dévouement et leur implication tout au long de l'année. Votre présence assidue aux rencontres ainsi que votre dynamisme et votre participation active aux discussions nous ont permis de prendre les meilleures décisions possibles pour notre école et pour les élèves. Merci de la confiance que vous m'avez octroyée à titre de président de notre CE. Je me sens choyé de travailler avec un groupe si engagé et motivé à faire une différence dans la vie de nos enfants.

Daniel Guy

Président du Conseil d'Établissement de l'École des Grands-Chemins

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

2. Composition du conseil d'établissement

Nom	Fonction
Daniel Guy	Président
Annie-Ève Frigon	Vice-présidente
Bianca Levasseur	Membre parent au comité de parents
Émilie Dufresne-Lemieux	Parent
Michelle Westram	Parent
Véronique Richard	Psychologue
Véronique Dupras-McSween	TES
Catherine Rondeau	Technicienne au service de garde
Martine Courchesne	Enseignante
Nathalie Pagé	Enseignante
Julie-Anne Gagnon	Enseignante
Janie Dugal	Directrice

3. Nombre et dates des réunions au cours de l'année

Cette année, un calendrier initial de 9 rencontres avait été prévu. Six ont eu lieu aux dates suivantes :

22 octobre 2020

17 décembre 2020

9 février 2021

25 mars 2021

20 mai 2021

17 juin 2021

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

4. Bilan des activités prévues par la *Loi sur l'instruction publique*

Orientations prises par le conseil d'établissement (ex. : adoption, approbation, réalisation, évaluation, modification, actualisation, diffusion ou autres actions)

FORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Nous avons visionné les capsules obligatoires suivantes dans le cadre des séances du conseil d'établissement :

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction	17 décembre 2020	
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire	17 décembre 2020	
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle	17 décembre 2020	
Capsule 4 - Rôles et responsabilités	17 décembre 2020	
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil	9 février 2021	
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs	9 février 2021	
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction	9 février 2021	

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes (**oui ou non**) : Non mais l'emplacement des capsules a été nommé.

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :

Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	<input type="checkbox"/>	X	
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	X		Il a été montré l'endroit où les membres pouvaient trouver l'info.
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction		X	Il a été montré l'endroit où les membres pouvaient trouver l'info.

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX (LIP, art. 74 à 83.1, 109 et 109.1)

- Concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Document B	CE 20-21/004	
Plan de lutte		Présenté aux parents
Évaluation du plan de lutte	À venir (juin)	

- Concernant les règles de conduite et les mesures de sécurité.

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Code de vie	À venir (juin)	

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement
École Des Grands-Chemins

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS (LIP, art. 84 à 89.1, 96.13, 96.15 et 110.2)

- Concernant les services éducatifs offerts (exemple : modalités d'application du régime pédagogique : temps alloué à chaque matière).

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Grille-matières	CE 20-21/020	

- Concernant les programmes d'études locaux (programmes pédagogiques particuliers).

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Planification des contenus en sexualité	CE 20-21/019	

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES (LIP, art. 90 à 92, 110.3 et 256)

- Concernant la surveillance le midi et le service de garde (cadre d'organisation du service de garde en milieu scolaire et cadre de référence des services aux dineurs)
(ÉCOLES PRIMAIRES SEULEMENT)

****Attention, si une contribution financière est demandée, remplir également la section « Frais facturés aux parents » à l'annexe 1.**

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Cadre dineurs et sdg	CE 20-21/029	

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement
École Des Grands-Chemins

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
(LIP, art. 93 à 95)

- Concernant les campagnes de financement, dons, legs, subventions ou autres contributions (financières ou autres) provenant de toutes sources, dont les fondations.

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Fonds spéciaux (don spécial et voyage)	CE 20-21/021	La somme amassée en 19-20 pour le voyage servira à une activité spéciale pour nos finissants et groupe 985

- Concernant le budget annuel de l'établissement.

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Reddition de compte des mesures dédiées	CE 20-21/ 015	
Budget initial	CE 20-21/027	
Règles de transférabilité	CE 20-21/028	
Suivis budgétaires	Décembre 2020 et mars 2021	Information seulement
Utilisation du budget du CÉ	À venir (juin)	

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement École Des Grands-Chemins

5. Avis et consultations

a) Avis donné par le conseil d'établissement sur des consultations menées par le CSSMI.

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Calendrier 21-22	Octobre 2020 (consultation seulement)	Scénario1, semaine A, Scénario C
Politique de l'admission	Octobre 2020 (consultation seulement)	
Critères de sélection d'une direction d'école		

ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

- Concernant les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et du matériel d'usage personnel.

Titre	No. de résolution	Commentaires / Précisions (facultatif)
Principes d'encadrement	CE 20-21 /022	

- Concernant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.*

Titre	No. de résolution	Contribution financière par niveau (\$)
Effets généraux	CE 20-21/030	Présco : 13 \$ 1 ^{ère} : 54\$ 2 ^e : 30\$ 3 ^e : 33\$ 4 ^e : 28\$ 5 ^e : 30\$ 6 ^e : 52,45\$
Achat en librairie	CE 20-21/030	1 ^{ère} 18,85\$ 2 ^e : 46,05\$ 3 ^e : 59,81\$ 4 ^e : 59,81\$ 5 ^e : 57,13\$ 6 ^e : 55,50\$

- Concernant la liste du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature).*

Titre	No. de résolution	Contribution financière par niveau (\$)
Liste d'effets scolaires	CE 20-21/030	

Des Grans-Chemins**ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

- Concernant les frais pour la surveillance le midi.

Titre	No. de résolution	Contribution financière globale par niveau (\$)
Cadre dineurs	CE 20-21/029	1 ^{er} enfant : 200\$/année 2 ^e enfant : 190\$/année 3 ^e enfant et + : gratuit Fréquentation occasionnelle : 2,50\$/diner

Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Des Grands-Chemins

ANNEXE 2

REDDITION DE COMPTES POUR LES DIRECTIONS D'ÉCOLES PRIMAIRES (FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS)

Identification de l'établissement : Des Grands-Chemins

Direction d'école : Janie Dugal

Période : Année scolaire 2020-2021

1. Je me suis assuré(e) que **tout le matériel scolaire** (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que **tous les coûts** des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que **toutes les contributions** financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que **toutes les contributions financières** facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à **favoriser l'accès de chaque élève** à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que **tous les enseignants connaissent et respectent** les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (FGJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (FGJ-08).

Date Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement ne s'est pas conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (FGJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document en annexe)

Date Signature de la direction d'école

